THE PRESIDENT OF THE GENERAL ASSEMBLY
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

9 février 2011

Débat thématique informel sur la réduction des risques de catastrophe

« La prévention est le moyen le plus efficace d'atténuer l'impact des catastrophes naturelles »

Au cours de l'année dernière 950 désastres causés par des catastrophes naturelles ont été enregistrés dont 90% étaient liés aux conditions météorologiques, telles que tempêtes et inondations. Outre l'exposition accrue des communautés à des desastres météorologiques extrêmes et autres catastrophes naturelles, les principaux facteurs de risque de catastrophe sont la pauvreté, l'urbanisation rapide et l'impact du changement climatique.

Reconnaissant l'importance de réduire les vulnérabilités et les risques de dangers, en particulier dans les pays en développement, l'Assemblée générale a approuvé en 2005 le « Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des communautés résilientes face aux catastrophes » afin de promouvoir l'intégration systématique des efforts de réduction des risques dans les politiques, les plans et programmes de développement durable et de réduction de la pauvreté. Adopté à Hyogo, région japonaise dont la principale ville, Kobe, a été frappée par un dramatique séisme en 1995, le Cadre est aujourd'hui le principal instrument de réduction des risques de la communauté internationale. Il fixe des priorités, des principes directeurs et offre des moyens pratiques aux nations et collectivités vulnérables de renforcer leur résilience.

Objectif et résultats attendus

Ce débat thématique informel de l'Assemblée générale vise à stimuler davantage la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la réduction des risques de catastrophe. Des efforts en vue de réduire la vulnérabilité des pays ont été réalisés au niveaux national, régional et global, toutefois la progression de la mise en oeuvre du Cadre d'Action de Hyogo ne figure pas en tête des priorités de la communauté internationale. Une action supplémentaire doit être déployée pour que l'urbanisation rapide, conjuguée à la dégradation des écosystèmes et à la faiblesses des infrastructures cesse d'accroître la vulnérabilité des communautés.

S'appuyant sur la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre 2000 sur les OMD, qui a reconnu que la réduction des risques de catastrophes était cruciale pour consolider les avancées dans la réalisation des OMD, le débat thématique met en évidence les liens entre la réduction des risques de catastrophe, l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

Déclarations

- Conférence de presse du Président de l'Assemblée générale et de la Sous-Secrétaire générale à la réduction des risques de catastrophe, Mme Margareta Wahlström
- Discours d'ouverture du Président de l'Assemblée générale

Veuillez consulter le site en anglais pour les retransmissions vidéos et autres déclarations.

Je voudrais, tout d'abord, saluer vivement l'initiative de Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de convoquer cette réunion cruciale, qui intervient à un moment ou la Communauté internationale, ne pourrait demeurer indifférente face à la multiplication croissante des catastrophes et désastres naturels.

En prenant l'initiative d'organiser cette Réunion de Haut Niveau, le Président de l'Assemblée Générale nous rappelle que la solidarité humanitaire ne pourrait se soustraire au caractère collectif et universel de la Coopération Internationale.

Notre Réunion, aujourd'hui, est un signal politique fort, adressé à toutes les composantes de la Communauté internationale: Gouvernements, Organisations Internationales, Institutions financières internationales, Organisations Non Gouvernementales, Société civile et autres, pour réfléchir ensemble, sur les remèdes les plus appropriés, susceptibles de prévenir et réduire le fléau des catastrophes naturelles.

Les impacts dramatiques du tremblement de terre d'Haïti et du Chili, les inondations tragiques du Pakistan, attestent aujourd'hui de la vulnérabilité extrême des pays en développement face aux effets destructeurs des désastres naturels.

Les effets destructeurs des catastrophes naturelles nous interpellent tous et nous espérons que la rencontre d'aujourd'hui accroitra efficacement la mobilisation et l'engagement de la Communauté internationale, pour parvenir, à relever le défi des désastres naturels.

Na dance la Pri Volente Monsieur le Président,

Je ne pourrais parcourir cette intervention, sans partager avec vous et avec la Communauté Internationale, l'expérience du Maroc, en matière de lutte contre les risques naturels.

Conscient de l'impact des catastrophes naturelles et technologiques sur le plan économique et social, le Royaume du Maroc a renforcé, au cours de la dernière décennie, sa politique nationale en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles et technologiques. Cette politique, qui repose sur le concept du développement durable entend intégrer la nécessité de surmonter le

facteur risque, dans le cadre du processus de développement économique et social du pays.

En effet, les efforts d'intégration de la notion de la gestion des risques dans la politique publique marocaine se sont fortement multipliés, au cours de cette dernière décennie, notamment, suite au séisme ayant frappé la ville marocaine d'Al Hoceima. Le Rapport National, préparé à l'occasion du Sommet de Kobe (Japon), relate les mutations administratives de notre pays pour donner davantage de visibilité institutionnelle à ce secteur.

Soucieux de prévenir les conséquences dramatiques, provenant des catastrophes naturelles, le Royaume du Maroc a élaboré de nombreuses actions de prévention et de gestion des risques dont le Plan d'Action National pour la Protection de l'Environnement, le Plan Directeur National de Protection contre les inondations, le Plan National de Lutte contre l'Invasion Acridienne, le Plan Directeur pour la Protection et la Lutte contre les Incendies de Forêts ainsi que la Stratégie Nationale, relative à la réduction des Risques Naturels engendrés par les phénomènes météorologiques dangereux. Dans la même perspective, le Royaume du Maroc a également mis en place plusieurs réseaux de mesures de surveillance et d'alerte précoce tels que les réseaux sismologiques et météorologiques. Des mesures d'accompagnement pour la réussite de ces mesures sont actuellement menées dans les domaines de l'information, la communication, l'éducation et la recherche scientifique pour une meilleure prévention et gestion des risques.

La proposition de la stratégie marocaine pour la réduction des risques de catastrophes naturelles intègre à la fois le contexte national et respecte l'esprit de la Déclaration de Hyogo. Cette stratégie marocaine a pour objectif ultime, la réduction notoire aussi bien du nombre de victimes que l'ampleur des dégâts matériels engendrés par les catastrophes naturelles. Elle est structurée conformément aux priorités retenues par la déclaration de Hyogo, issue des travaux de la Conférence Mondiale sur la Prévention des catastrophes. Elle conçoit la prévention des Risques comme une responsabilité partagée entre l'Etat et les citoyens.

L'adoption de la stratégie marocaine de réduction des risques et des catastrophes naturels (2007-2015) définissant des programmes aux échelles nationale, régionale et locale devrait permettre l'intégration de la prévention des catastrophes dans le développement national et régional. La promotion de la

sensibilisation, l'éducation, la formation et la communication passe par l'exploitation des ressources nationales et internationales.

Monsieur le Président,

L'avenir demeure entre nos mains, à nous d'en faire l'héritage d'une génération, qui a su réagir à temps, face à une menace, sans précédant dans l'histoire de l'humanité.

Je suis persuadé que les travaux de cette Réunion déboucheront sur des résultats concrets, susceptibles de concourir à la concrétisation de notre objectif commun, celui d'épargner notre planète, des effets dangereux des désastres naturels.

Le Maroc demeure déterminé à participer activement à ce processus en contribuant à l'identification des alternatives appropriées, susceptibles d'améliorer le bien être de notre Communauté Internationale et partant, prévenir l'avenir écologique des générations futures.

Je vous remercie